

Les murs anciens

Traditionnellement, les murs étaient construits en moellons calcaires des carrières de l'île tandis que les encadrements des ouvertures (jambages, appuis, linteaux) étaient réalisés en pierre de taille ou en bois pour certains linteaux.

Même appareillées de pierre, les façades sans relief étaient enduites de mortier de chaux et sable taloché grossièrement. Cet enduit onctueux épousait les imperfections et se prêtait aux reprises.

Un badigeon blanc au lait de chaux recouvrait souvent toute la façade y compris les harpes et les chainages.

Seuls les murs des dépendances et des clôtures pouvaient



1



2



3

Ile
de Ré



façades



4

5



6

être laissés en moellons à joints beurrés.

Lors des travaux de rénovation d'une façade ancienne les parties de murs en pierre de taille doivent apparaître sans enduit ni peinture.

Le nettoyage de la pierre doit se faire délicatement à l'eau sous pression.

Le sablage, l'emploi du disque abrasif ou du chemin de fer détruirait la couche naturelle de calcin protégeant la pierre des agressions atmosphériques.

Les anciens enduits sont nettoyés à l'eau sous pression ou refaits à l'identique au mortier de chaux aérienne éteinte pour bâtiment et de sable taloché. En présence d'éléments en pierre de taille, le mortier vient affleurer la surface extérieure des pierres sans sur-épaisseur.

4 - La Flotte
5 - Les Portes-en-Ré
6 - La Couarde-sur-Mer

Les murs anciens

La chaux aérienne éteinte pour le bâtiment (CAEB) est recommandée mélangée au sable blond qui lui donne sa couleur et laisse respirer la pierre.

Cet enduit est appliqué en plusieurs couches permettant de suivre les irrégularités des moellons, la dernière talochée. Tout l'enduit sera réalisé au même nu que les chaînages et encadrements en pierre de taille, sans sur-épaisseur.

Le badigeon

L'enduit ainsi réalisé pourra être laissé tel quel, lavé au jet ou à l'éponge, ou recevoir un badi-

geon au lait de chaux qui donne plus d'unité à la façade et peut s'appliquer chaque année.

Le badigeon protège de l'érosion le sable de surface et masque la laitance du talochage.

Dans certaines communes, selon les prescriptions locales, les pieds de murs peuvent recevoir un badigeon à base de goudron.

Les murs neufs

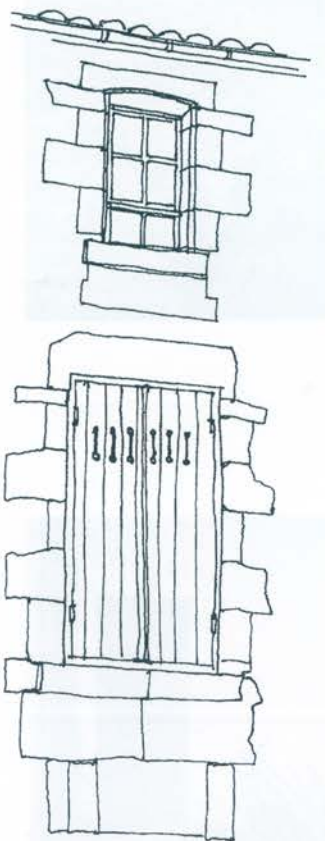
Construits aujourd'hui en agglomérés de béton ou en briques, ils doivent être enduits avec soin en recherchant le même aspect que les constructions anciennes.

Les enduits hydrauliques prêts à l'emploi peuvent être utilisés sous réserve que leur surface soit traitée de façon homogène, sans motif particulier.

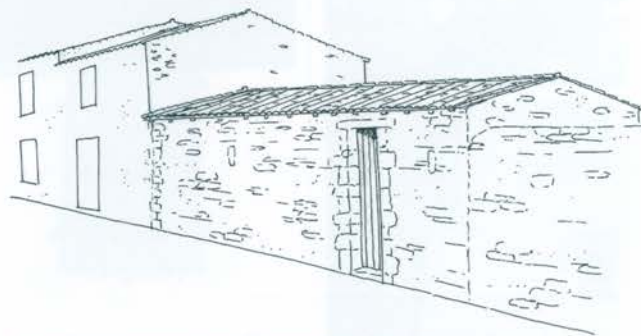
La finition doit être lissée (talochée) et la tonalité blanche. L'utilisation de badigeon peut être conseillée dans certains cas très précis.

Les enduits "rustiques" ou grattés ainsi que le ton "pierre" sont étrangers à l'île de Ré, de même que les enduits en ciment gris.

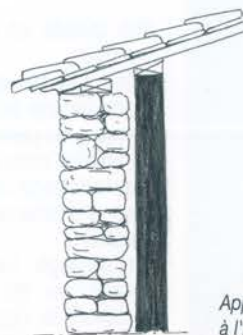
Ile de Ré



Façade ancienne : enduit à la chaux et pierres de taille apparentes au même nu



Façade de l'habitation enduite, annexe et mur de clos en moellons à lits superposés



Appui d'une construction neuve à l'intérieur d'un mur de clos existant

Les éléments intrus

Pour les maçonneries :

- les blocs préfabriqués destinés à rester apparents, quelle que soit leur finition, ainsi que les imitations préfabriquées de matériaux

Pour les enduits :

- Les chaux hydrauliques artificielles XHA, les ciments gris et ciments à maçonner sous norme NFP 15 312

- Les enduits R.P.E., les résines extérieures, les crépis acryliques prêts à l'emploi et dérivés

- les finitions rustiques, les enduits à motifs, les tyroliens...